

**Me Thomas MEULIEN
SCP COUTELIER**

Avocat Associé au Barreau de Toulon
155, Avenue Franklin Roosevelt – Le Cygnes 4 – 83000 TOULON
Tél. : 04.13.24.13.64 - i.gadalla@eklar.com

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
SUR SAISIE IMMOBILIERE
EN UN SEUL LOT**

**D'UN APPARTEMENT T2
Situé au sein du CLUB BELAMBRA,
390 rue des Fonds Verts, Bâtiment Champagne,
83220 LE PRADET**

MISE A PRIX : 18 000,00 €

VISITE LE LUNDI 15 JUIN 2026 DE 11 H 00 A 12 H 00

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 25 JUIN 2026 à 15 heures
à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Toulon,
Chambre Immobilière, Place Gabriel Péri – 83000 Toulon

**DESIGNATION DES BIENS
MIS EN VENTE :**

D'après le titre de propriété

Sur la commune de LE PRADET (Var) – 390 rue des Fonds Verts, cadastré section AZ n°367, lieudit 405 rue des Fonds Verts, d'une surface de 34 a 05 ca.

Lot n°54 : Bâtiment Champagne, au RDC, un appartement T2 de 29,81m² habitable composé de : séjour kitchenette, dégagement, salle d'eau avec WC, chambre, portant les numéro 356-357 du plan, Avec 65/7097èmes de la propriété du sol et des parties communes générales,

Et les 1008/10000èmes des parties communes particulières au bâtiment Champagne.

D'après le procès-verbal de description

Maître Carole CHAMBON, Commissaire de Justice Associé, a établi le 2 décembre 2025, le procès-verbal de description du bien aux termes duquel il apparaît qu'il est situé au sein du Club BELAMBRA – 390 rue des Fonds Verts, Bâtiment Champagne, 83220 LE PRADET.

Il s'agit d'un appartement de type T2, composé de : séjour kitchenette, dégagement, salle d'eau avec WC, chambre.

Les lieux sont **vides**.

Le certificat de mesurage des lieux établi conformément aux dispositions de l'article 46 de la loi du 10 juillet 1965 par la société SUDEX MEDITERRANEE EXPERTISES en date du 2 décembre 2025 conclut à une superficie habitable de 29,05 m².

Le bien est donné à **bail commercial de logements meublés à la SOCIETE BELAMBRA CLUBS** pour un loyer annuel hors taxe de 5 475,15 €.

La présente vente est poursuivie à la requête de :

La société dénommée **CREDIT LOGEMENT, S.A.** Immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 302 493 275, ayant son siège social sis 50 Boulevard de Sébastopol - TSA 69001 - 75155 PARIS CEDEX 03, agissant pour suites et diligences de son Président du Conseil d'administration en exercice domicilié en cette qualité audit siège,

Ayant pour **Avocat postulant Maître Thomas MEULIEN**, Avocat au Barreau de TOULON, y demeurant 155, Avenue Franklin Roosevelt – Le Cygnes 4 – 83000 TOULON, Et pour **Avocat plaidant, Maître Nicolas SIROUNIAN**, Avocat au barreau d'AIX-EN-PROVENCE, y demeurant 23 cours Mirabeau (13100).

Agissant en vertu :

1 - D'un jugement contradictoire et en premier ressort rendu par le Tribunal Judiciaire de CRETEIL en date du 16 janvier 2024, signifié le 14 mars 2024 et revêtu de la formule exécutoire à la suite de l'obtention d'un certificat

de non appel délivré par la Cour d'Appel de PARIS en date du 3 mai 2024.

2 - D'une inscription d'hypothèque légale publiée au service de la publicité foncière de TOULON le 5 juin 2024 volume 2024 V n°2530.

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de Toulon qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :

- Sur le site internet <https://www.eklar.com> du Cabinet de **Me Nicolas SIROUNIAN**, Avocat inscrit au Barreau d'Aix-en-Provence,

- Au Cabinet de **Me Nicolas SIROUNIAN**, Avocat au Barreau d'Aix-en-Provence, 23 cours Mirabeau - 13100 AIX-EN-PROVENCE – Tél. : 04.13.24.13.64 – i.gadalla@eklar.com

- Au **Grefe du Tribunal Judiciaire de Toulon**, Chambre Immobilière, Place Gabriel Péri – 83000 Toulon du lundi au vendredi de 9 h 00 à 11 h 30.

Fait, le 18 mai 2026

Maître Thomas MEULIEN
Avocat